

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 :

Le club d'échecs du Foyer Rural de Lavérune organise au château de Lavérune :

Le **3^{ème} Open Jeune d'Echecs de Lavérune** réservé aux joueurs de catégorie maximum Minimes ayant un classement inférieur à 1400 ELO

les **5 et 6 mars 2022**

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE .

Les appariements se font au Système Suisse intégral :

forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE)

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leurs licences et réglés leurs droits d'inscription.

Une ronde est déclarée terminée lorsque les appariements de la ronde suivante sont publiés.

Article 3 :

Cadence : 50mn+10s/coup

Article 4 :

Horaire de Jeu :

- le **5 mars 2022** : ronde 1 à 10h00, ronde 2 à 13h, ronde 3 à 15h30,
- le **6 mars 2022** : ronde 4 à 10h00, ronde 5 à 13h, ronde 6 à 15h30

Vérification des licences et clôture des inscriptions : le 5 mars 2022 à 9h30

Clôture du Tournoi : le 6 mars 2022 à 19h

Article 5 :

Droits d'inscriptions :

- 12€

Modalités d'attribution des prix : non-cumulables, catégories, pas de système Hort (à la place).

La présence du joueur est indispensable, lors de la remise des prix, pour que celui-ci obtienne sa récompense.

Article 6 :

Départage des ex æquo : **Bucholz tronqué, Cumulatif, Performance**

Article 7 :

Particularités locales :

- exclusion après 2 forfaits
- avoir une attitude convenable
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- signalement des abandons non justifiés à la Commission Nationale de Discipline de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- buvette installée loin de la salle de jeu
- toute dégradation entraînera une exclusion

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 8 :

Arbitre Principal : Fabrice TUR, Arbitre Fédéral Open 1

Arbitres adjoints :

Régis Blanc, Arbitre Fédéral de club

Valentin Colle, Arbitre Fédéral de club

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

TUR Fabrice

**TOUT JOUEUR ABSENT DE SON
ECHIQUIER 15 MINUTES
APRES LE LANCEMENT DE LA RONDE
PAR L'ARBITRE**

PERDRA SA PARTIE PAR FORFAIT